

UFR	DSP
MENTION	Droit français – droits étrangers
Capacité d'accueil globale de la mention en M1	<i>Se référer aux dates votées dans l'annexe sur les capacités d'accueil en Master.</i>

NB : Le M1 propose plusieurs parcours-types, en cohérence avec les spécialisations proposées en M2. Ce document concerne un de ces parcours ; pour les autres parcours de M1, reportez-vous aux fiches formations correspondant aux autres parcours-types de M2 (<http://masters.u-paris10.fr>).

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre n°2018-156 relative aux admissions en Master subordonnées à l'examen du dossier du candidat :

Intitulé de la mention :	Droit français – droits étrangers
Intitulé du parcours-type :	Droit français – Common law
Modalités de recrutement	Le recrutement ne prévoit aucune épreuve écrite et/ou orale : Recrutement <u>uniquement</u> sur dossier pour tous
Critères de recrutement	Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.
	Mentions de Licences conseillées : Droit français-droits étrangers (parcours Droit français - Common Law) / Pour les candidats issus d'un établissement ne délivrant pas cette mention et ce parcours : Licence bilingue équivalente
	Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).
	En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : - Evaluation globale du niveau de l'étudiant. Sont requises une moyenne de 11/20 au minimum sur les UE de droit français ET une moyenne de 10/20 sur les UE de droit étranger (common law). Ces critères sont appliqués dans la limite des capacités d'accueil. Pour les candidats extérieurs : évaluation du dossier à la fois en droit français et en langue et droit étrangers (common law).
	Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master (détail sur http://masters.u-paris10.fr) Précision : La lettre de candidature explicitera notamment le projet qui sera mené à l'étranger en Master 2.

Dates de dépôt des candidatures

Se référer aux dates votées dans le tableau des périodes de candidatures en Master